

APPEL A PROJETS 2023 »

**« *New disruptive project to
Understand and Treat Cancer* »**

PREAMBULE

PRESENTATION DE LA FONDATION

La Fondation Toulouse Cancer Santé (FTCS), reconnue d'utilité publique par décret en date du 5 mai 2006, a pour objet de définir, de promouvoir et de financer des actions de coopération permettant de développer la recherche et l'industrie dans le domaine de la santé et en particulier de la lutte contre le cancer.

Ses Fondateurs sont :

- Amgen
- GlaxoSmithKline
- Pierre Fabre
- Siemens
- Total
- ANR
- Institut Claudius Regaud

La FTCS développe différentes initiatives dont l'organisation d'appels à projets pour soutenir ou pour cofinancer des projets de recherche d'initiative publique ou privée notamment à caractère innovant, interdisciplinaire et fédérateur.

La FTCS s'est associée au GIP IUCT afin de définir la thématique de cet appel à projets qui sera lancé à destination de la communauté médico-scientifique toulousaine et régionale.

C'est dans ce cadre d'action que la FTCS lance son treizième appel à projets sur le thème :

« *New disruptive project to Understand and Treat Cancer* »

***Innovation de rupture dans le domaine du cancer:
Projet nouveau et disruptif pour mieux comprendre,
diagnostiquer et traiter le cancer***

1. METHODOLOGIE DE L'APPEL A INTENTIONS

Dans le cadre de ce treizième appel à projets, la FTCS a pour objectif de permettre aux équipes:

- de présenter des projets à risque qui sont les sources des avancées scientifiques, technologiques et économiques de demain.
- de consacrer leur temps aux activités de recherche décrites dans le projet sélectionné sans avoir à chercher des financements complémentaires.

La FTCS a décidé de lancer cet appel à projets avec un dossier simple à renseigner et qui sera évalué sur les critères de qualité des équipes, qualité et faisabilité du projet et son adéquation au thème de l'AAP.

Une **expertise indépendante** de chacun des dossiers sera effectuée sous couvert de clause de **confidentialité**, et permettra d'effectuer, si nécessaire, la présélection d'un nombre restreint de projets.

Les porteurs des projets présélectionnés seront auditionnés par le Conseil Scientifique de la FTCS.

Agenda prévisionnel :

27 Septembre 2023 :

Date limite de soumission des dossiers

Novembre 2023

*Réunion du Conseil Scientifique de la FTCS et du GIP
IUCT : audition des porteurs de projet*

Décembre 2023

Réunion du Conseil d'administration de la FTCS

2. CADRE DE L'APPEL A PROJETS

2.1. CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets s'adresse à des équipes publiques ou privées :

- d'organismes de recherche,
- d'université
- d'entreprises

Le projet sera présenté par une équipe ou deux équipes présentant une interface complémentaire.

Le projet présenté doit être innovant dans le domaine du cancer et présenter un fort caractère de rupture permettant d'aboutir à une découverte, un concept, une technologie ou un produit majeur.

Un partenariat public - privé est éligible, mais non obligatoire.

Champ de l'appel à projets :

Les projets attendus peuvent être du champ des biotechnologies, nanotechnologies, techniques d'imagerie, intelligence artificielle, à l'interface de différents domaines scientifiques (chimie / biologie, mathématiques / informatique, etc...). Ils doivent être construit autour d'un nouveau concept pouvant conduire à une application dans le diagnostic, le pronostic et les éventuelles réponses thérapeutiques envisageables.

Par ailleurs, les projets doivent être différents des programmes existants et inclure des hypothèses risquées.

2.2. CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION

2.2.1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, le projet de recherche devra répondre à plusieurs critères :

- Le projet devra entrer dans la définition du champ.
- Les projets déjà en cours ou déjà financés par d'autres sponsors sont exclus de cet AAP. Si l'une des parties du projet est soumise ailleurs, il faudra l'indiquer.
- Le projet devra avoir une durée maximale de 24 mois.
- Le porteur du projet devra être impliqué au minimum à 50 % de son temps dans ce projet.
- Le porteur du projet devra présenter le projet devant le Conseil Scientifique, prévu courant novembre 2023 (date définitive à confirmer).
- Les équipes lauréates de l'un des 2 derniers appels à projets annuels (millésimes 2022 et 2021) de la Fondation Toulouse Cancer Santé ne seront pas éligibles.

2.2.2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers seront examinés selon les principaux critères suivants :

QUALITE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU DOSSIER

- Qualité scientifique et / ou expertise des membres du groupe.
Excellence scientifique
- Caractère technologique innovant
- Originalité
- Clarté de la méthodologie
- Qualité de construction du projet et faisabilité

2.3. FINANCEMENT

Le financement de la FTCS sera apporté au porteur du projet sous forme d'une aide financière non remboursable.

Seuls pourront être bénéficiaires des aides de la FTCS les partenaires publics ou privés affiliés à la FTCS et à l'IUCT.

La participation de partenaires nationaux ou étrangers est possible mais aucun financement ne pourra leur être alloué dans le cadre de cet appel à projets, excepté un financement maximal de **2.000 €** pour des missions en rapport avec le projet.

L'aide apportée par la FTCS couvre un large domaine afin de permettre aux équipes sélectionnées de se consacrer au projet.

Si un projet s'inscrivant dans les objectifs de l'appel à projets a déjà obtenu des soutiens financiers mais insuffisants pour sa mise en œuvre dans la durée prévue, la FTCS n'exclut pas *a priori* de s'associer avec des institutions ou fondations pour soutenir, ensemble, le projet.

Dans cet objectif, l'aide peut financer :

- Du fonctionnement : consommables, réactifs, petit matériel, etc...
- Des recrutements sous contrat à durée déterminée (CDD) de scientifiques : post-doctorants, doctorants, ingénieurs ou techniciens
- Des missions : dans la limite de 2.000 €
- De la sous-traitance (dans la limite de 50 % des coûts de fonctionnement).

Le montant de l'aide qui pourra être allouée par projet sera au maximum de **100.000 Euros**.

Le budget global consacré à cet appel à projets par la Fondation Toulouse Cancer Santé est de 400.000 Euros,

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE REPONSE A L'APPEL A PROJETS

Le dossier est constitué de deux parties principales :

- La fiche de synthèse
- Le projet (en anglais)

3.1. LA FICHE DE SYNTHÈSE

Elle doit comprendre :

- Le nom du porteur et coordinateur de projet
- L'acronyme du projet
- Le titre du projet (15 mots maximum) – en anglais
- Le résumé du projet :
 - En français (12 lignes maximum)
 - En anglais (12 lignes maximum)
- Le synopsis du projet – en anglais
- La durée du projet en mois, inférieure ou égale à 24 mois
- Le budget prévisionnel du projet et le financement sollicité auprès de la FTCS (HT) (100.000 € maximum) :
 - Dépenses de personnel
 - Coûts de fonctionnement
 - Missions
 - Sous-traitance
- Le Curriculum Vitae synthétique du porteur et coordinateur du projet (1 page maximum), précisant son appartenance et ses coordonnées, ses 5 publications les plus significatives.
- Si pertinent, l'équipe de recherche partenaire du projet :
 - Le Curriculum Vitae synthétique du/de la responsable de l'équipe partenaire du projet (1 page maximum), précisant son appartenance et ses coordonnées.
 - le pourcentage de temps consacré au projet par le partenaire
 - Cinq publications et / ou brevets les plus significatifs de l'équipe partenaire

3.2. LE PROJET (EN ANGLAIS)

- Description du projet et de son déroulement prévisionnel (5 pages maximum incluant les références)
- Liste des résultats et livrables envisagés.
- Les principales publications du groupe projet sur le sujet
- Résumé des retombées scientifiques, technologiques ou économiques attendues (15 lignes maximum)

- Perspectives de valorisation des résultats (publications, brevets ...) (10 lignes maximum)

La soumission du dossier se fera par voie électronique sur le site internet de la FTCS, www.toulousecancer.fr, rubrique "Appel à Projets ».

Cet appel à projets est le fruit d'une collaboration entre

- Le GIP IUCT



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DU CANCER DE TOULOUSE

- La Fondation Toulouse Cancer Santé
<https://www.toulousecancer.fr/missions-et-projets/appel-a-projet/>



Contact

Lionel HAVION

Tél : 06 83 03 81 29

recherche@toulousecancer.fr

4. COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les membres du Conseil Scientifique conjoint du GIP Institut Universitaire du Cancer de Toulouse et de la Fondation Toulouse Cancer Santé évalueront et auditionneront les projets reçus dans le cadre de cet appel à projets 2023.

○ François Berger	Brain Tech Lab, Grenoble
○ Jean Yves Blay	Centre Léon Bérard, Lyon
○ Mario Campone	Institut de Cancérologie de l'Ouest, Nantes
○ Suzette Delaloge	Gustave Roussy, Villejuif
○ Sofia Kossida	IMGT – IGH – Montpellier
○ Frédérique Penault-Llorca	Centre Jean Perrin, Clermont-Ferrand
○ Jacques Pouysségur	IRCAN, Nice
○ Eric Solary	Gustave Roussy, Villejuif
○ Alfonso Valencia	BSC, Barcelone
○ Benoit Van den Eynde	Ludwig Institute, Bruxelles
